

DOSSIER 12 - 08 : MAIRIE DE BRIEY – GS LOUIS PERGAUD à BRIEY

COMPTE RENDU N° 27 DE LA REUNION DE CHANTIER DU 9 JUIN 2016 – SEMAINE 23

		adresse	représentant	téléphone / fax	mail / portable	pre	abs	conv	ex c
Maître d'ouvrage	Mairie de Briey	1 place de l'hôtel de ville 54150 Briey	Mr Alain Zmyslowski Mr Miano Mme Pinna	T : 03 82 47 16 37	Alain.zmyslowski@ville-briey.fr	X			
AMO HQE	AJIR ENVIRONNEMENT		Mr Jean Dominique HORY	T : 09 50 01 67 99 F : 09 55 01 67 99	j.hory@ajirenviroennement.fr	X			
Architecte Mandataire	PACE ARCHITECTURE	7, rue Kellermann 51100 REIMS	Giovanni PACE Martin De Mont Marin	T : 03 26 88 78 92 F : 03 26 97 79 40	giovanni.pace@giovannipace.fr				
Architecte Associé	ABC STUDIO	49 rue Sigisbert Adam 54000 NANCY	Yann CACLIN Doonam BACK	T : 03 83 32 77 71 F : 09 72 12 82 36 P : 06 85 69 00 93	postmaster@abc-studio.net	X			
BET Structures Fluides Elec	BET TPFI REIMS	5 rue de Talleyrand, 51100 REIMS	Fabien DUMONT	T : 06 78 33 80 55	f.dumont@tpfi.fr				
BET HQE	INDDIGO	40 rue de l'échiquier 75010 PARIS	Patrice TURPIN Rémi SALGUES	T : 01 44 83 64 51	p.turpin@inddigo.com r.salgues@inddigo.com				
BET Acoustique	ECHOLOGOS	16 rue du Gal de Gaulle	Dominique NOEL	T : 03 26 66 12 58	reims@echologos.com				
Bureau de contrôle	SOCOTEC METZ	Parc des Varimonts 10 route de Thionville 57140 WOIPPY	F SELVA	T: 03 87 34 31 40 F : 03 87 34 31 59	Fabrice.selva@socotec.com				
Coordonnateur SPS	QUALICONSULT	4 allée de Vincennes 54500 VANDOEUVRE L NANCY	M DELORME	T: 03 83 93 59 80 F: 03 83 93 59 81	Thomas.delorme@qualiconsult.fr				
OPC	FRANCIS KLEIN	73 avenue d'Orléans 41300 SALBRIS	Giuseppe COSTANZO	T : 01 40 47 62 87 P : 06 33 96 49 07	emilie.massau@france-ingenierie-services.fr	X			
01	VRD	EUROVIA LORRAINE	Agence de Briey - Zi le chenais 54 150 BRIEY	MME. RODRIGUEZ M. DOLOTA	T : 06 20 01 12 83 06 11 86 46 58	brodriguez@eurovia.com eliane.dolota@eurovia.com	X		
02	GO	WZ CONSTRUCTIONS	Voir Romaine 57 280 SEMECOURT	M. TAILLARD	T : 06 27 53 92 82	d-taillard.zc@orange.fr	X	X	
03	ETANCHEITE	SMAC	16/24 rue Marcel Brot-BP 50436 54001 NANCY CEDEX	M.	T : 03 83 17 41 41 F :	nancy@smac-sa.com	X		
04	Menuiseries extérieures	LEFEVRE SAS	44 rue Principale 54 560 BEUVILLERS	M. LEFEVRE	T: 06 20 27 78 12	administration@lefevre-metal.com			
05	Parement Façade	PRO FAÇADE	7 rue des Nonetiers 57 070 METZ	M. KENAN	T : 07 61 97 89 39	pro.facade@orange.fr			
06	Menuiseries intérieures	WUCHER	ZA DU PLATEAU 54 630 FLAVIGNY SUR MOSELLE	Mme. REBECK M. CLAUDON	T: 06 09 17 18 73	lr@wucher.fr fc@wucher.fr			
06	Platerie - Faux Plafond	IDEAL PLAFOND	Rue Louis Guingot ZAC Haute Malgrange 54500 VANDOEUVRE LES NANCY	M. SANCAK	T: 06 10 49 33 74	idealplafond@wanadoo.fr			
07	Revêtement de sol - Peinture	DEBRA - LAGARDE ET MEREGNANI	4 rue Albert Einstein - BP 21090 54 523 MAXEVILLE	M. DEBRA	T : 06 72 93 44 97	jdebra@lagardemeregnani.fr debra@lagardemeregnani.fr			
08	Chauffage - Ventilation - Climatisation	IDEX ENERGIES	8 rue Mens - BP 77 55 002 BAR LE DUC	Mme. BAUCHET M RICHER	T:	lucie.bauchet@idex.fr patrick.richer@idex.fr			
09	Plomberie	SAS LORRY	3 Zac Mermoz - BP 20001 57 151 MARLY	Mme. MANEA	T: 06 07 48 36 11	lorry@lorry.fr irina@lorry.fr			
10	Electricité	SAS EGIL	Avenue Charles de Gaulle 54 260 LONGUYON	Mme. NADAL M. BORRI	T : 06 76 47 97 07 06 70 61 95 53	lorette.nadal@egil.fr regis.borri@egil.fr			
11	Ascenseur	KONÉ	Agence Lorraine 9 Avenue des érables 54 180 HEILLECOURT	M. POIRINE	T : 06 85 12 28 45	lorraine.neb@kone.com			
12	Brise soleil	LEFEVRE SAS	44 rue Principale 54 560 BEUVILLERS	M. LEFEVRE	T : 06 20 27 78 12	administration@lefevre-metal.com			

PROCHAIN RENDEZ-VOUS DE CHANTIER : 16 JUIN 2016 à 9H30

Entreprise convoquée :

LOT GO – WZ

Ce CR vaut convocation

	Géomètres experts				T: F:				
	ERDF				T: F:				
	Service des eaux				T: F:				
	EU				T: F:				
	EP				T: F:				
	France Telecom				T: F:				

OBSERVATIONS GENERALES

PRESENTATION:

- L'équipe de maîtrise d'œuvre présente le projet. Il est attendu une réalisation soignée et correspondant en tout point au cahier des charges. Les détails d'exécution ont été dessinés dans le but d'avoir des espaces minimalistes, simples et épurés.
- La date de début de préparation de chantier est fixée au 23 Octobre. Il y a 2 mois de préparation.
- Les entreprises doivent présenter en fin de période de préparation de chantier l'ensemble des échantillons, de tout ce qui sera posé sur le chantier. Tous les équipements, matériaux, etc... doivent être présentés.

GENERALITES :

- Les réunions de chantier se dérouleront tous les vendredis à 09 H 30.
- Tout retard supérieur à 15 min sera systématiquement pénalisé et déduit lors du traitement des situations de travaux.
- Les situations de travaux : Si des ouvrages sont à reprendre, la situation sera rayée. L'entreprise facturera uniquement ce qui est réalisé **ET** validé dans le CR de chantier par la maîtrise d'œuvre et OPC.
- La Maîtrise d'ouvrage et la Maîtrise d'œuvre rappellent que le travail dit « au noir » est strictement interdit, et ce, particulièrement pour les éventuels sous-traitants, tous manquements sera sévèrement pénalisé.
- Chaque sous-traitant devra faire l'objet d'une demande d'agrément auprès du maître d'ouvrage qui en cas d'acceptation, le paiement direct est obligatoire au-dessus de 600 euros de marché.
- Il est rappelé que, conformément aux cctp, la gestion des déchets est individuelle. Chaque entreprise devra gérer ses propres déchets et respecter ses responsabilités. Il est également rappelé qu'il est interdit de brûler les déchets. Suivre chartes chantier vert

CIRCULATION DES DOCUMENTS :

- Plans d'exécution / Plans d'atelier chantier (P.A.C) / détails : 1 exemplaire au bureau de contrôle, 1 à l'agence ABC STUDIO, 1 au BET TPFI, 1 aux autres entreprises concernées et copie bordereau d'envoi au maître d'ouvrage et OPC.
- Correspondances inter-entreprises : destinataires + copie systématique à l'agence ABC STUDIO, OPC et Maître d'ouvrage et suivant les cas BET TPFI et bureau de contrôle.
- Correspondances Entreprises / Maîtrise d'oeuvre : destinataires + copie systématique à l'agence ABC STUDIO, OPC et Maître d'ouvrage et suivant les cas BET TPFI et bureau de contrôle.

DECISIONS PRISES MODIFIANT OU COMPLETANT LE PRO

- ras

CHOIX

- ras

COMPTE PRORATA

Voir CR OPC

MAITRISE D'OUVRAGE ET MAITRISE D'OEUVRE :

Ville de Briey

- Faire confirmer à DALKIA a dimension du e regard en attente réseau de chaleur. Préciser l'altimétrie NGF.

-Prednre contact avec concessionnaire pour raccordement réseaux EP, EU – Eurovia.

Assistant Maître d'Ouvrage HQE : AJIR ENVIRONNEMENT

- S21: lecture commune du dossier HQE avec INDDIGO en réunion

PACE + ABC STUDIO ARCHITECTES :

- ras

BET SNC LAVALIN – STRUCTURE / FLUIDES / ELECTRICITE :

- ras

OPC :

- ras

CONTROLE TECHNIQUE – VERITAS :

- ras

COORDONATEUR SPS - VERITAS :

- ras

CONCESSIONNAIRES ET AUTRES :

GEOMETRE :

- ras

ETUDES DE SOLS – GEOTECH :

- ras

RESEAUX ELECTRIQUES – ERDF :

- ras

RESEAUX ELECTRIQUES – GRDF :

- ras

RESEAUX TELEPHONIQUES – FRANCE TELECOM :

- ras

DISTRIBUTION AEP – SERVICE DES EAUX:

- ras

ASSAINISSEMENT – :

- ras

ENTREPRISES :**TCE :**

- Le plan de réservation est réalisé. Les entreprises devront signer sur site le plan définitif des réservations. Toute réservation ultérieure sera à la charge de l'entreprise concernée.

Le BET INDDIGO rappelle le fonctionnement de la charte de chantier vert et des obligations des entreprises. Tous les documents et fiches doivent être transmis en copie à INDDIGO.

LOT01 – VRD – EUROVIA :Prévisions :

S23 : Planifier fouille réseau de chaleur : à partir de S29

Prendre contact avec la mairie pour autorisations de voirie

Restituer le chemin en enrobé et garde corps après intervention

Valider avec SPS clôture provisoire opaque envisagée

S23 : Faire un plan de raccordement, à valider avec concessionnaire réseau.

S09 : Transmettre au lot ELEC implantation des réseaux secs de la cour / Mâts

S06 : Répondre au CSPS sur bassin de rétention

- Transmettre votre PPSPS et déclarations de sous-traitants avant toute intervention

- Etablir et transmettre les DICT et les demandes d'autorisation de voirie

- Transmettre au bureau de contrôle et architecte les fiches techniques des matériaux employés – à transmettre

l'ensemble des fiches techniques – FAIT EN PARTIE

- Transmettre votre cahier d'échantillons, choix coloris ... pour choix et accord architecte

LOT02 – GO – WZ :Prévisions :

S23 : Attention au bac de rétention huiles – pomper l'huile

S23 : les blocs bétons issus de la démolition seront évacués, transmettre fiches + photo réemploi

S23 : URGENT : RAPPEL : Transmettre les filières déchets.

S22 : Rappel : démolir le premier voile refusé. OS démolition envoyé – en cours – transmettre l'OS signé.

S22 : mettre en place équipe de finisseur à la suite du coulage dès que la météo le permettra

Rappel :

S21 : Attention à l'altération des banches – bien vérifier l'état des planches, remplacer dès qu'une dégradation de surface est constatée.

S21 : Attention à la reprise de coulage : ne pas positionner de planche brute entre deux coffrage : différence de teinte importante.

S21 : Principe de reprise convient, modifier la teinte pour s'approcher de celle du voile. Eliminer le phénomène « d'auréole ».

S21 : RAPPEL : Le premier voile est refusé. Le casser immédiatement.

S21 : Valider avec Lefevre seuils et appuis

S20 : Second voile décoffré :

Certains défauts ont été corrigés – marbres noirs, linteaux bullage

Mais un type de défaut reste à corriger : Cassure de certaines arêtes horizontales.

Ce défaut doit faire l'objet d'une proposition de reprise.

L'entreprise propose de faire intervenir une équipe de finisseur, avec un produit et une méthodologie adapté, pour reprendre ces zones.

~~Test à réaliser immédiatement pour validation lundi. – URGENT – FAIT – corriger teinte~~

Identifier les planches où se produisent ces défauts afin de limiter leur apparition sur les prochains voiles.

S19 : Premier voile décoffré :

- Défaut d'aspect : ligne de coulage et marbrure noire en partie haute
- Bullage apparent : linteau porte comporte un fort défaut d'aspect : ne pas avoir ce type de bullage apparent
- Cassure angles : Certains angles sont nettement cassés, sur plusieurs centimètres de large et de long : ne peut être accepté. Il faut décoffrer avec soin : ce défaut n'est pas présent sur angles verticaux mais uniquement horizontaux : la banche ne doit pas être inclinée au décoffrage mais reculée uniformément pour éviter les casses à 45°
- Aspect planches : sur certaines zones, surtout les planches larges, le produit de décoffrage est trop visible : poncer localement.

Le mur est refusé dans son intégralité. L'entreprise devra corriger ces défauts pour le prochain voile. Ces défauts ne pourront être acceptés. – RAPPEL

Avant la démolition, l'entreprise procédera au traitement des cassures pour tester aspect de reprise. – FAIT – démolition à réaliser – En cours

S17 : Banches en préparation : Attention aux coulures du décoffrant : poncer les gouttes apparentes. Doit être corrigé avant coulage – important. - RAPPEL

S17 : Banches : attention au vis : ne pas trop rentrer dans le bois, au risque de voir les surépaisseurs apparentes dans béton / Bien jointer les planches pour éviter les arêtes cassantes au décoffrage - RAPPEL

S17 : Le stock de bois semble insuffisant pour assurer renouvellement des planches abîmées au coulage – prendre les dispositions nécessaires

S14 : Prototype 2 :

- Aspect du bois : ok – 2 passes sur les planches est suffisant
- Certains angles sont cassés, pas forcément où il y a un fort décalage d'épaisseur des planches : bien faire attention lors de la préparation des banches à un calepinage soigné et jointif - RAPPEL
- Effet de marbrure et trace de coulée centrale à corriger – identifier avec la centrale l'origine du défaut – ne pourra être accepté au coulage des façades - RAPPEL
- La formulation semble plus liquide, c'est mieux – voir si cela peut être encore amélioré
- Attention au soin des tableaux de fenêtres et linteaux - RAPPEL

S08 : Remarques sur prototype 1:

- Texture trop marquée : faire un essai avec planches 2 passes de sablage et non 4
- Linteau sous face : prendre planche épaisseur unique sur la longueur de la baie.
- Défauts d'aspect : vérifier formulation du béton pour ne pas avoir de gravillons apparent mais un enrobage complet.
- Supprimer la plus forte épaisseur de planche qui provoque arrachement des angles.
- Réaliser un essai complémentaire selon ces remarques.

S07 : Réunion de synthèse 2: prendre en compte les remarques lors de la réunion et au CR TPFi en annexe

-S47 : Les fondations file 1 seront descendues au minimum jusqu'à la cote 266.50 NGF (soit 50 cm plus profond que l'arase inférieure du bassin de rétention).

-S47 : Modification des réseaux EU sous dallage : les rejets seront réalisés coté file E.

-S47 : Prendre en compte remarques du BE HQE INDDIGO sur PIC.

- Etablir et diffuser vos plans PAC et de réservations

03 – ETANCHEITE: SMAC

S23 : Suivre avancement GO, débiter étanchéité selon avancement JD.

S12 : Le plan de réservation est finalisé pour le 31/03. Les entreprises devront signer sur site le plan définitif des réservations. Toute réservation ultérieure sera à la charge de l'entreprise concernée.

S12 : Vérifier implantation des ventilations de chute en toiture – cf plan réservation GO

S11 : Vérifier implantation crose électrique en toiture

S11 : Vérifier implantation DEP réservation GO : une DEP a été déplacée suite à poutre béton – à valider

S06 : transmettre plans et réservations verrières en toiture au GO- URGENT

Urgent :

- Etablir et diffuser vos plans de détails des relevés et verres en toiture – en attente
- Transmettre votre cahier d'échantillons, choix coloris ... pour choix et accord architecte
- Transmettre votre PPSPS et déclarations de sous-traitants – 1 mois avant intervention

LOT 04 – MENUISERIES EXTERIEURES : LEFEVRE :

URGENT : S23 : Transmettre détail portillon en toiture et détails seuils à jour au lot GO.

S21 : Visa sur plans transmis sera envoyé S22. Attention aux prestations prévues au cctp (porte 1, charnières masquées, ferme porte à glissière, etc.... Voir cctp) – reprendre les plans suivant remarques.

Rappel : S21 : Suivre avancement GO pour validation des seuils et appuis des baies.

S21 : Plan de repérage des teintes transmis S22

S16 : RAL menuiseries Bois/ Alu : RAL 7022 face extérieure

S14 : Echantillon bac inox brossé transmis : l'inox doit avoir le même aspect sur les deux faces : face intérieure visible car garde corps

S14 : Une pièce témoin sera réalisée – cf OPC – prendre les dispositions nécessaires pour réaliser les ouvrages.

S12 : Le plan de réservation est finalisé pour le 31/03. Les entreprises devront signer sur site le plan définitif des réservations. Toute réservation ultérieure sera à la charge de l'entreprise concernée.

S10 : Validation plan de réservation GO en prochaine réunion

S08 : Portillons en toiture : Des « engravures » verticales seront prévues dans les jardinières pour fixation des potelets des portillons.

S07 : Réunion de synthèse 2: prendre en compte les remarques lors de la réunion et au CR TPFi en annexe

- Etablir et transmettre vos descentes de charges au lot GO – copie à la MOE
- Transmettre au bureau de contrôle et architecte les fiches techniques des matériaux employés – fait en partie – transmettre les fiches de tous les matériaux employés.
- Transmettre votre cahier d'échantillons, choix coloris ... pour choix et accord architecte
- Transmettre votre PPS et déclarations de sous-traitants – 1 mois avant intervention
- Transmettre au bureau de contrôle et architecte les fiches techniques des matériaux employés – à transmettre l'ensemble des fiches techniques
- Transmettre votre cahier d'échantillons, choix coloris ... pour choix et accord architecte – FAIT en partie – transmettre carnet complet

05 – PAREMENT FACADES : PROFACADE

S16 : Transmettre nuancier pour choix teintes essais lasures – à réaliser – Le choix des teintes RAL sera transmis S22 – FAIT – réaliser les essais

- Transmettre au bureau de contrôle et architecte les fiches techniques des matériaux employés
- Transmettre votre cahier d'échantillons, choix coloris ... pour choix et accord architecte
- Transmettre votre PPS et déclarations de sous-traitants – 1 mois avant intervention
- Transmettre au bureau de contrôle et architecte les fiches techniques des matériaux employés – à transmettre l'ensemble des fiches techniques
- Transmettre votre cahier d'échantillons, choix coloris ... pour choix et accord architecte – Transmettre nuancier lasure

06 – MENUISERIES INTERIEURES : WUCHER:

S21 : Rappel : Transmettre vos plans de calepinage plafonds bois et plans de mobilier – URGENT

S16 : rappel : transmettre à INDDIGO les éléments manquants attendus.

S16 : transmettre plans des mobiliers pour avis

S14 : Réunion avec IDEX pour meubles allèges : coordonner pose dans les meubles des radiateurs, et faire un plan du meuble en prenant en compte prise d'air par fente selon débit IDEX.

S14 : Une pièce témoin sera réalisée – cf OPC – prendre les dispositions nécessaires pour réaliser les ouvrages.

S14 : Transmettre fiche du voile acoustique de la bonne teinte - RAPPEL

S12 : Présence en prochaine réunion pour coordonner détail meuble allège avec CVC – **EN ATTENTE PLANS MOBILIER**

S11 : Engravures dans toiture béton pour plafonds bois : donner cote de réservation au lot GO (cf détail ARCHI 13 coupe HH) - FAIT

S11 : Préparer plan de calepinage plafonds bois suivant plan des gaines CVC – implanter profils métalliques suspendus - RAPPEL

S08 : Prendre en compte les plans des gaines en FP des lots technique pour présenter votre plan de calepinage des plafonds bois et interruption des profils PLP lors des passages de gaines – présenter plan de calepinage et coupe des plafonds.

S06 : Transmettre les PV acoustique au BE ECHOLOGOS, suite au VISA

S03 : Fiche Visa Archi envoyée, complétez carnet plan et fiches

-S01 : Plan des meubles allèges à coordonner avec lot CVC pour intégration radiateur

- Transmettre au bureau de contrôle et architecte les fiches techniques des matériaux employés – FAIT, complétez les fiches manquantes

- Transmettre votre PPSPS et déclarations de sous-traitants – 1 mois avant intervention

06 – MENUISERIES INTERIEURES : IDEAL PLAFOND:

S14 : Une pièce témoin sera réalisée – cf OPC – prendre les dispositions nécessaires pour réaliser les ouvrages.

S06 : Transmettre les PV acoustique au BE ECHOLOGOS, suite au VISA

S03 : Fiche Visa Archi envoyée, complétez carnet plan et fiches – FAIT, dossier FT transmis

- Etablir et diffuser vos plans de détails

- Etablir et diffuser vos plans d'exécution et de réservations

- ~~Transmettre au bureau de contrôle et architecte les fiches techniques des matériaux employés~~ Transmis en réunion du 21/01

- Transmettre votre cahier d'échantillons, choix coloris ... pour choix et accord architecte

- Transmettre votre PPSPS et déclarations de sous-traitants – 1 mois avant intervention

- Transmettre au bureau de contrôle et architecte les fiches techniques des matériaux employés – à transmettre l'ensemble des fiches techniques - FAIT

07 – REV SOL PEINTURE : DEBRA :

S14 : Une pièce témoin sera réalisée – cf OPC – prendre les dispositions nécessaires pour réaliser les ouvrages.

S03 : Fiche Visa Archi envoyée, complétez carnet plan et fiches

- ~~Transmettre votre cahier d'échantillons, choix coloris ... pour choix et accord architecte~~ – FAIT – choix en cours

- Transmettre votre PPSPS et déclarations de sous-traitants – 1 mois avant intervention

08 – CVC : IDEX :

S23 :Suivre avancement : Pose des platines pour CTA à partir du 21/06

S16 : Valider position des réservations des locaux 12 et 13 – selon réunion – sous face isolant sous dalle -4cm. – Confirmation faite.

S14 : Une pièce témoin sera réalisée – cf OPC – prendre les dispositions nécessaires pour réaliser les ouvrages.

S14 : transmettre toutes les infos et plans pour radiateurs et gaines à Wucher pour coordination dans meubles allèges et dans plafonds

S12 : Le plan de réservation est finalisé pour le 31/03. Les entreprises devront signer sur site le plan définitif des réservations. Toute réservation ultérieure sera à la charge de l'entreprise concernée.

S11 : Thermostat proposé – validé

S11 : Transmettre au BET acoustique ECHOLOGOS votre dossier et plan pour validation acoustique

~~**S09 : Transmettre au lot GO un plan repéré des sorties en toiture, à valider avec positions TP SMAC - FAIT**~~

S07 : Réunion de synthèse 2: prendre en compte les remarques lors de la réunion et au CR TPFI en annexe

-S01 : Plan des meubles allèges à coordonner avec lot MEN INT pour intégration radiateur

- Transmettre votre cahier d'échantillons, choix coloris ... pour choix et accord architecte

- Transmettre votre PPSPS et déclarations de sous-traitants – 1 mois avant intervention

- Transmettre votre cahier d'échantillons, choix coloris ... pour choix et accord architecte

09 – Plomberie : LORRY :

S14 : Une pièce témoin sera réalisée – cf OPC – prendre les dispositions nécessaires pour réaliser les ouvrages.

S12 : Le plan de réservation est finalisé pour le 31/03. Les entreprises devront signer sur site le plan définitif des réservations. Toute réservation ultérieure sera à la charge de l'entreprise concernée.

~~S11 : Vasque en corian : Prévoir arrondis sur les faces extérieures, et forme de pente en fond de cuve intérieure – principe transmis avec ¼ de rond validé~~

S07 : Réunion de synthèse 2: prendre en compte les remarques lors de la réunion et au CR TPFi en annexe

-S04 : Pas de EU en toiture

- Etablir et transmettre vos descentes de charges au lot GO – copie à la MOE
- Transmettre votre PPSPS et déclarations de sous-traitants – 1 mois avant intervention

10 – Electricité : EGIL :

S14 : Une pièce témoin sera réalisée – cf OPC – prendre les dispositions nécessaires pour réaliser les ouvrages.

S12 : Le plan de réservation est finalisé pour le 31/03. Les entreprises devront signer sur site le plan définitif des réservations. Toute réservation ultérieure sera à la charge de l'entreprise concernée.

~~S10 : attention réservation à prendre en compte pour encastrement équipement entrée dans mur. Cf plan - FAIT~~

S09 : Transmettre plan au lot GO, coordonner alimentations mats avec plan reseaux secs eurovia

S07 : Réunion de synthèse 2: prendre en compte les remarques lors de la réunion et au CR TPFi en annexe

~~S07 : Alimentation luminaires escalier métallique manque sur plan - FAIT~~

S07 : Faire inspection commune avec SPS

- S01 : Fournir un plan sur vos besoins en fourreaux sous dallage (pour CF/cf).
- S01 : Faire confirmer auprès de France télécom, le passage du câble FT en intérieur jusqu'au local info.
- Etablir et transmettre vos descentes de charges au lot GO – copie à la MOE
- Etablir et diffuser vos plans d'exécution et de réservations
- Transmettre votre PPSPS et déclarations de sous-traitants – 1 mois avant intervention

-S50 : Transmettre échantillon profil luminaire pour coordonner la pose avec plafond bois Wucher

-S50 : Attention aux calfeutremments lors des passages dans isolants.

11 – ASCENSEUR : KONE :

- Transmettre votre PPSPS et déclarations de sous-traitants – 1 mois avant intervention

12 – BRISES SOLEIL : LEFEVRE :

S03 : Fiche Visa Archi sur plans transmis envoyée, reprendre et modifier vos plans – Urgent – transmettre dossier plan à jour

- Etablir et transmettre vos descentes de charges au lot GO – copie à la MOE
- ~~- Etablir et diffuser vos plans de détails des seuils et appuis des brises soleils – FAIT – transmettre en info~~
- Etablir et diffuser vos plans d'exécution et de réservations
- Transmettre au bureau de contrôle et architecte les fiches techniques des matériaux employés
- Transmettre votre cahier d'échantillons, choix coloris ... pour choix et accord architecte
- Transmettre votre PPSPS et déclarations de sous-traitants – 1 mois avant intervention

- Transmettre au bureau de contrôle et architecte les fiches techniques des matériaux employés – à transmettre l'ensemble des fiches techniques - FAIT – transmettre en info

~~- Transmettre votre cahier d'échantillons, choix coloris ... pour choix et accord architecte~~ FAIT – transmettre en info

~~-S50 : Présenter échantillon lame de verre et fixation – transmis en réunion - validé~~

Yann CACLIN, Architecte

Ce compte rendu comporte 8 pages